

« TESTER ALERTER PROTÉGER : APH alerte ! »

Le ministre des solidarités et de la Santé s'est exprimé jeudi soir pour un point qu'il annonce hebdomadaire sur la stratégie nationale face à la deuxième vague de la Covid-19. Cette politique repose sur 4 piliers dont celui du dépistage massif de la population avec le fameux triptyque « TESTER – ALERTER- PROTÉGER ».

APH, se permet d'alerter nos concitoyens : la deuxième vague de la COVID se profile. Le ministre déclare que plus de 1 200 000 tests ont été réalisés cette semaine mais qu'en raison de « l'embouteillage » dans les laboratoires les délais de rendu de résultats sont allongés. Jusqu'à 7 jours d'attente...

APH précise que ces délais deviennent incompatibles avec une bonne stratégie de prise en charge pour les malades ayant besoin d'un diagnostic en urgence.

APH s'étonne également de l'annonce du ministre sur le niveau de stock des tests RT-PCR, qui sont aujourd'hui les seuls tests validés, car de nombreux laboratoires de ville ou hospitaliers annoncent des ruptures de stock.

APH se félicite de voir qu'après nos premiers Communiqués de Presse sur la gestion du dépistage le ministère a modifié sa doctrine sur la priorisation des prélèvements. Priorisation et ciblage de réalisation des tests arrivent cependant trop tard. Dans les hôpitaux tout est prioritaire, nous devons diagnostiquer les patients symptomatiques comme les cas contacts chez les soignants ou dans les populations à risque.

L'utilisation des nouveaux tests, les tests antigéniques avec prélèvement nasopharyngé ou les tests salivaires suivi d'une RT-PCR sont toujours en attente de recommandations ou d'autorisation précises...

Les tests salivaires, moins sensibles que la RT-PCR, seront réservés à certains patients symptomatiques. Ces nouvelles techniques ne suffiront pas à désengorger les laboratoires. Le Ministre n'a-t-il pas placé la charrue avant les bœufs ?

Action Praticiens Hôpital, comme tous nos concitoyens, attend un discours de vérité de la part des pouvoirs publics et du Ministre de la Santé. Le cruel constat de la tension en réactifs et en moyens humains sur des personnels déjà éprouvés par la première vague du COVID et par la canicule, dans ce contexte de pandémie qui va durer dans le temps, doit entraîner des réponses pertinentes sur la politique de diagnostic et de dépistage du COVID dans notre pays.

APH demande, dans l'intérêt des Français comme des professionnels de santé, un dépistage du COVID ciblé sur prescription médicale comme pendant la première vague.

Jean-François Cibien
Président AH
Président APH

Carole Poupon
Présidente CPH
Vice-présidente APH